



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Plus de 300 000 \$ d'investissements en région

Gaspé – 18 décembre 2009 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a rendu publiques aujourd'hui les décisions concernant les aides financières qui sont accordées.

Voici donc un bref portrait de chaque projet retenu par le comité d'investissement, ainsi que les sommes qui seront accordées pour chacun d'eux.

GÎMEXPORT – 75 000 \$ – GÎMEXPORT, organisme comptant près d'une centaine de membres, est reconnu comme le seul organisme voué à l'exportation dans la région. En effet, l'organisme soutient les entreprises régionales exportatrices, créneau essentiel dans le contexte actuel de l'économie mondiale. À ce titre, GÎMEXPORT s'est vu accordé un financement de 65 000 \$ de la CRÉGÎM, auquel s'ajoute l'allocation de 10 000 \$ de la Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT).

Fonds de développement de transport collectif – 100 000 \$ – En 2007, la CRÉGÎM s'est dotée d'un Fonds de développement du transport collectif afin de planifier le déploiement du transport collectif sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Depuis deux ans, le Fonds sert à couvrir les frais de démarrage et à réaliser plusieurs activités préalables à la mise en place d'un réseau de transport en commun : enquête auprès de la population, plan de développement, intégration comptable, etc. Uniquement cette année, la CRÉGÎM a bonifié sa contribution dans le Fonds à la hauteur de 100 000 \$ pour le démarrage du projet. Elle interpelle également le ministère du Transport du Québec pour qu'il apporte une contribution équivalente, dans le cadre du programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional. Les services de transport collectif seront offerts sur tout le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. À terme, on estime que plus de 150 000 déplacements par année seront réalisés.

Société de chemin de fer de la Gaspésie (SCFG) – 125 000 \$ – Au cours de cette année seulement, le chiffre d'affaires généré sur le réseau appartenant à la SCFG, incluant les dépenses d'entretien et d'exploitation, aura été de plus de 7,5 millions de dollars. L'organisme a également contribué au développement économique et à la consolidation d'emplois par le biais d'investissements dans de nouvelles infrastructures pour le transport de copeaux de bois entre l'usine de Temrex à Nouvelle et White Birch à Rivière-du-Loup. La SCFG a aussi une vision d'avenir et élabore un nouveau modèle d'affaires pour s'établir en tant qu'exploitant ferroviaire et ainsi garantir ce service en région. Par ailleurs, le transport par rail a un impact sur l'environnement inférieur au transport par camion (moins d'émission de CO₂ par tonne transportée). Compte tenu des retombées socio-économiques et environnementales positives pour

la région, la CRÉGÎM a entériné la décision de supporter les frais de fonctionnement de la SCFG, ce qui représente une somme de 125 000 \$.

Cégep de la Gaspésie et des Îles – 5 000 \$ – *Science, on tourne!* est un concours à caractère scientifique et technologique dont la 18^e édition nationale aura lieu en janvier prochain, menant à une finale qui se tiendra à Gaspé en mai 2010. Le concours vise à favoriser, chez les jeunes des collèges et les membres du personnel ainsi que dans le public en général, une meilleure compréhension des différents aspects de la science et de la technologie, dans une perspective plus large de développement de la culture scientifique. La CRÉGÎM appuie le Cégep de la Gaspésie et des Îles pour l'organisation du concours, de sa finale locale et de la finale régionale à Gaspé. Le projet est singulier puisqu'aucun autre projet dans le réseau collégial n'est aussi stimulant et récompensant. En effet, près de 20 000 \$ seront remis en prix et en bourses d'études le 1^{er} mai 2010. Il permet aussi aux étudiants impliqués de constater que la persévérance est gage de succès et de réussite.

Engagement jeunesse 2009-2010 – 6 615 \$ – La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 prévoit la poursuite de l'Engagement jeunesse, qui est avant tout une entente interministérielle conclue dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La CRÉGÎM octroie une somme de 6 615 \$ à Engagement jeunesse, pour assurer son fonctionnement. Grâce à son travail en partenariat avec divers organismes et instances gouvernementales, Engagement jeunesse vise à répondre de la manière la plus appropriée aux besoins des jeunes, ainsi qu'à faciliter leur accueil et leurs démarches face aux organismes publics.

- 30 -

Relations avec les médias :
Benoit S. Pilon
418 396-2575
bpilon@prcommunications.com